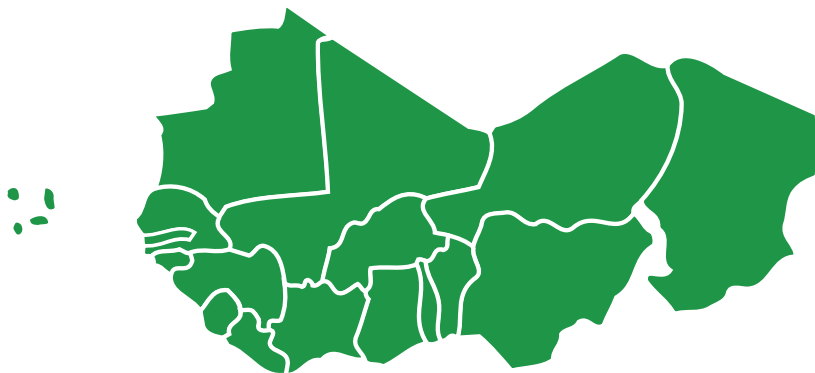


MENU D'INSTRUMENTS DE GESTION DES CRISES ALIMENTAIRES



Le 17 novembre 2011, les Ministres en charge de l'agriculture des pays membres de la CEDEAO, de la Mauritanie et du Tchad, ont adopté à Conakry la « Charte pour la prévention et la gestion des crises alimentaires ». La Charte a ensuite été approuvée par le 40^e Sommet ordinaire des Chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO qui s'est tenu à Abuja les 16 et 17 février 2012. Ce fut l'aboutissement d'un long processus de dialogue inclusif et de négociation facilité depuis 2006 par le Secrétariat exécutif du CILSS et le Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE).

Le présent « Menu d'instruments de gestion des crises alimentaires » s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de cette Charte, pour laquelle les parties concernées se sont engagées à « définir les options ou instruments de réponse par le biais du cadre stratégique de gestion des crises alimentaires en fonction des origines ou causes de la crise ».

À cette fin, elles se sont engagées à « soutenir le Réseau de prévention des crises alimentaires (RPCA) qui produit et met régulièrement à jour un Menu d'instruments contenant l'ensemble des options et types d'intervention ».

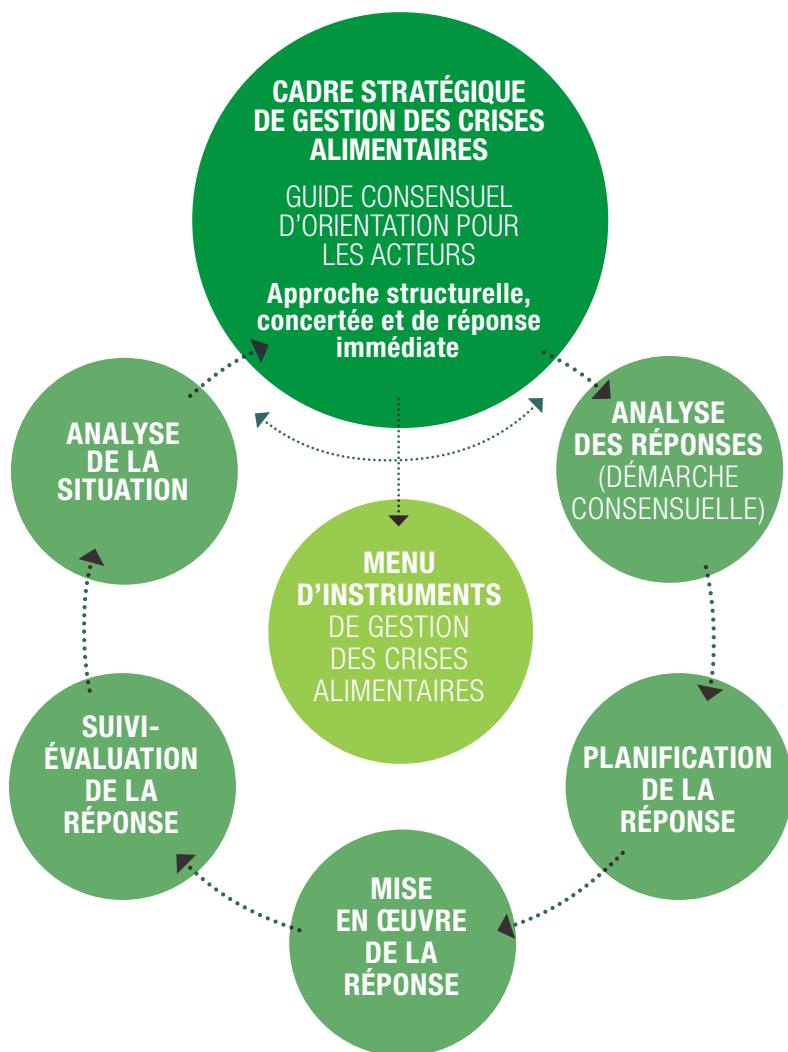
**LE MENU D'INSTRUMENTS
A POUR OBJECTIF DE
FAVORISER UNE MEILLEURE
UTILISATION DES
INSTRUMENTS DE RÉPONSE
EN FONCTION DE LA
NATURE, LA SÉVÉRITÉ ET
L'AMPLEUR DE CHAQUE
CRISE ALIMENTAIRE
ET NUTRITIONNELLE.**

Ce Menu d'instruments permettra également de faciliter et promouvoir la mise en œuvre du défi « Faim Zéro » lancé par le Secrétaire général de l'ONU ainsi que des initiatives régionales, en parti-

culier l'Alliance globale pour l'initiative résilience – Sahel et Afrique de l'Ouest (AGIR), les politiques agricoles régionales de la CEDEAO (ECOWAP) et de l'UEMOA (PAU) ainsi que le Plan régional d'investissement agricole (PRIA) et leurs composantes nationales (PNIA) en apportant des options concrètes d'opérationnalisation de ces politiques.



CADRE STRATÉGIQUE D'ANALYSE DES RÉPONSES



STRUCTURE DU MENU D'INSTRUMENTS

CE MENU D'INSTRUMENTS EST STRUCTURÉ EN TROIS VOILETS :

- 1. APPUI DIRECT ET IMMÉDIAT** AUX POPULATIONS TOUCHÉES LES PLUS VULNÉRABLES ;
- 2. APPUI À LA SORTIE DE CRISE** (RÉHABILITATION) ET À LA PRÉVENTION DES CRISES ALIMENTAIRES ET NUTRITIONNELLES ;
- 3. SYSTÈMES D'INFORMATION** POUR LA GESTION ET LA PRÉVENTION DES CRISES ALIMENTAIRES ET NUTRITIONNELLES.

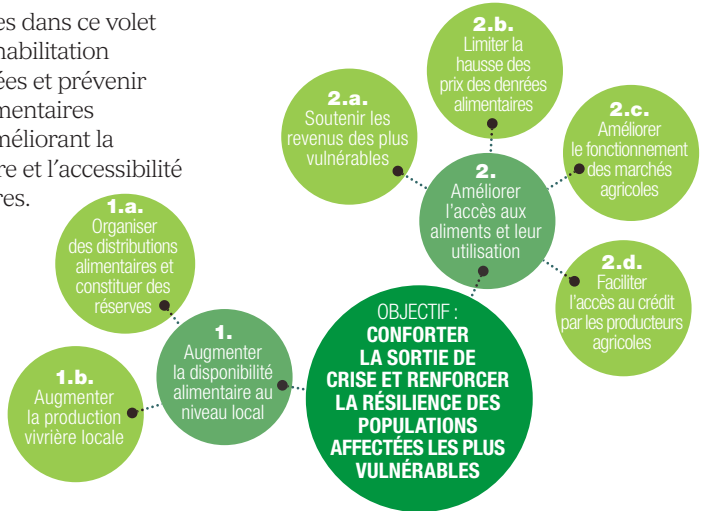
VOLET 1. APPUI DIRECT ET IMMÉDIAT AUX POPULATIONS TOUCHÉES LES PLUS VULNÉRABLES

Les mesures préconisées dans ce volet sont destinées à atténuer les effets des crises alimentaires et nutritionnelles sur les ménages les plus vulnérables, en réduisant les impacts sociaux, physiques, morales, psychiques que les crises engendrent, et surtout en évitant des pertes en vie humaine. Ces mesures d'urgence combinent l'amélioration de la disponibilité alimentaire et de l'accès aux aliments par les populations affectées les plus vulnérables.



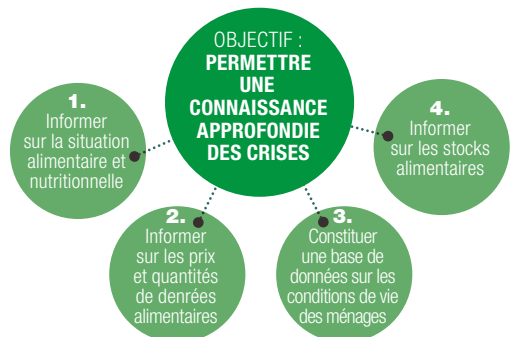
VOLET 2. APPUI À LA SORTIE DE CRISE (RÉHABILITATION) ET À LA PRÉVENTION DES CRISES ALIMENTAIRES ET NUTRITIONNELLES

Les mesures envisagées dans ce volet visent à favoriser la réhabilitation des populations affectées et prévenir de nouvelles crises alimentaires et nutritionnelles en améliorant la disponibilité alimentaire et l'accessibilité aux denrées alimentaires.



VOLET 3. SYSTÈMES D'INFORMATION POUR LA GESTION ET LA PRÉVENTION DES CRISES ALIMENTAIRES ET NUTRITIONNELLES

Ce volet préconise des mesures et actions visant à mieux comprendre et prévenir les crises alimentaires et nutritionnelles, leur ampleur et leur sévérité, ainsi que leur évolution afin de mieux cibler les ménages vulnérables et de choisir les instruments de réponse préconisés dans les deux premiers volets. Ces mesures facilitent également le suivi-évaluation des interventions.



1. APPUI DIRECT ET IMMÉDIAT AUX POPULATIONS TOUCHÉES LES PLUS VULNÉRABLES

CATÉGORIE	INSTRUMENT	DESCRIPTION	OBJECTIFS	SITUATIONS / CONDITIONS POUR UTILISER CET INSTRUMENT	AVANTAGES	INCONVÉNIENTS	
1. DISPONIBILITÉ DE DENRÉES ALIMENTAIRES	1.A. DISTRIBUTIONS ALIMENTAIRES	Distribution alimentaire	Distribution gratuite (généralisée ou ciblée) d'une combinaison de certaines denrées alimentaires.	<ul style="list-style-type: none"> Répondre aux besoins alimentaires immédiats et éviter une dégradation de la situation alimentaire; Protéger ou relancer une activité économique en empêchant la vente des biens et permettant une allocation du temps à des activités productives. 	<ul style="list-style-type: none"> Situation d'urgence; Absence de denrées alimentaires sur les marchés; Des mesures alternatives pour faciliter l'accès à la nourriture prendraient trop de temps. 	<ul style="list-style-type: none"> Seule solution possible dans un contexte où les marchés alimentaires ne fonctionnent pas (disponibilité insuffisante); Peut favoriser une baisse des prix en fonction de la quantité d'aide alimentaire fournie; Si achats de denrées alimentaires sur place, peut accroître la demande et stimuler la production. 	
		Food for Work (FFW)	Travaux d'utilité publique (ou individuelle) ou d'impact rapide (tels que réparation ou maintenance des infrastructures) pour lesquels les travailleurs sont payés en nourriture et/ou aliments pour bétail.	<ul style="list-style-type: none"> Apporter une aide alimentaire aux pauvres et aux sans-emploi; Réhabiliter et/ou construire l'infrastructure communautaire. 	<ul style="list-style-type: none"> Lent début ou reprise de crise; Absence d'accès et de disponibilité à la nourriture, sans insécurité alimentaire grave ou de taux élevés de malnutrition; Potential de main d'œuvre et de capacités; Infra-structure en mauvais état, terres dégradées; Sécurité assurée. 	<ul style="list-style-type: none"> Ciblage facile-la ration est calculée comme inférieure au salaire journalier moyen pour que les plus pauvres s'auto-sélectionnent; Contribue à la rénovation des biens de la communauté, apporte de la nourriture; Augmente la résilience de la communauté. 	
		Programmes nutritionnels	Distribution gratuite ciblée d'une combinaison de certaines denrées alimentaires nutritionnellement riches.	<ul style="list-style-type: none"> Répondre aux besoins nutritionnels immédiats; Éviter une dégradation de la situation nutritionnelle. 	<ul style="list-style-type: none"> Taux de malnutrition élevés et déficiences nutritionnelles. 	<ul style="list-style-type: none"> Impact rapide; Ciblage facile (centres de santé, écoles...). 	<ul style="list-style-type: none"> Exclusion des handicapés et des jeunes enfants qui ne peuvent pas travailler; Intensité du travail parfois supérieure au salaire offert; Risque d'interférer avec les activités économiques existantes; Coûts de gestion et d'administration élevés; Exige une coordination entre les différents intervenants.
	1.B. AUGMENTATION DE LA QUANTITÉ DE DENRÉES ALIMENTAIRES SUR LE MARCHÉ	Monétisation	Mettre sur le marché d'importantes quantités de denrées alimentaires spécifiques (réserves alimentaires publiques).	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'accès aux denrées alimentaires de base; Stabiliser les prix des denrées alimentaires. 	<ul style="list-style-type: none"> Prix locaux des denrées alimentaires relativement élevés; Déficits de production dans certaines zones; Certain pouvoir d'achat de la population touchée; Insécurité empêchant une distribution alimentaire directe. 	<ul style="list-style-type: none"> Potential d'impact rapide sur une large population; Peut soutenir le fonctionnement des stocks locaux. 	<ul style="list-style-type: none"> Pas de ciblage; Peut avoir un impact négatif sur la production locale et le fonctionnement des marchés locaux existants; Risque de ne pas correspondre aux préférences alimentaires locales; Bénéfices profitant majoritairement aux grands commerçants.
	Appui direct au bétail	Approvisionnement en eau, fourrage, aliments complémentaires et soins vétérinaires pour le bétail.	<ul style="list-style-type: none"> Prévenir la perte du bétail et le déstockage par des ventes ou l'abattage du bétail pour protéger le capital productif; Soutenir le rétablissement du bétail; Éviter une baisse des prix. 	<ul style="list-style-type: none"> Manque de fourrage et/ou d'eau pour le bétail; Epizooties. 	<ul style="list-style-type: none"> Soutient la consommation de viande; Soutient l'économie locale et le pouvoir d'achat des éleveurs. 	<ul style="list-style-type: none"> Coûts logistiques élevés; Ciblage difficile. 	
2. ACCÈS AUX DENRÉES ALIMENTAIRES	2.A. APPUI AU REVENU	Bons alimentaires	Distribution de bons échangeables contre une quantité déterminée de denrées alimentaires (et/ou aliments pour bétail) vendues par des commerçants certifiés.	<ul style="list-style-type: none"> Répondre aux besoins vitaux et apporter un appui économique; Stimuler les marchés alimentaires. 	<ul style="list-style-type: none"> Deuxième phase de réponse aux crises alimentaires graves; Disponibilité de denrées alimentaires et bon fonctionnement des marchés. 	<ul style="list-style-type: none"> Promeut l'achat de produits locaux; Peut laisser aux bénéficiaires le choix de la composition de la ration; Opportunités d'accords avec les commerçants. 	
		Bons monétaires	Distribution de bons échangeables contre une quantité déterminée d'articles vendus par des commerçants certifiés.	<ul style="list-style-type: none"> Appui financier; Appuyer la reprise économique; Stimuler les marchés et les échanges commerciaux. 	<ul style="list-style-type: none"> Deuxième phase de réponse aux crises alimentaires graves; Disponibilité de denrées alimentaires et bon fonctionnement des marchés. 	<ul style="list-style-type: none"> Facile à suivre et évaluer; Laisse un certain choix aux bénéficiaires; Opportunités de conclure des accords avec des commerçants. 	
		Transferts d'argent	Distribution d'argent aux personnes ciblées.	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter les revenus et l'accès aux denrées alimentaires; Améliorer la résilience des communautés vulnérables. 	<ul style="list-style-type: none"> Situation d'urgence; Disponibilité de denrées alimentaires et bon fonctionnement des marchés; Faible risque d'inflation; Sécurité assurée; Présence de banques en milieu rural. 	<ul style="list-style-type: none"> Efficace au niveau coût/distributions alimentaires; Choix laissé aux bénéficiaires sur la manière d'utiliser ce revenu; Stimule les marchés. 	<ul style="list-style-type: none"> Ciblage difficile; Suivi-évaluation difficile; Risque d'inflation; Peut augmenter les tensions familiales si seules les femmes sont ciblées.
	2.B. LIMITATION DE LA HAUSSE DES PRIX DES DENRÉES ALIMENTAIRES	Cash for Work (CFW)	Travaux d'utilité publique ou d'impact rapide (travaux de réparation ou de maintenance des infrastructures) pour lesquels les travailleurs sont payés en argent.	<ul style="list-style-type: none"> Apporter une aide financière; Réhabiliter et/ou construire l'infrastructure communautaire; Stimuler l'économie locale. 	<ul style="list-style-type: none"> Insécurité alimentaire résultant d'une perte de revenu, de biens ou d'emploi; Disponibilité de denrées alimentaires et bon fonctionnement des marchés; Sécurité et accès aux bénéficiaires assuré. 	<ul style="list-style-type: none"> Ciblage facile-le revenu journalier peut être relativement bas pour que les plus pauvres s'auto-sélectionnent; Rénove les biens communautaires tout en apportant une source de revenu; Stimule les marchés. 	<ul style="list-style-type: none"> Exclusion des travailleurs handicapés et des jeunes enfants qui ne peuvent pas travailler; Intensité du travail parfois supérieure au salaire; Risque d'interférer avec les activités économiques existantes; Coûts de gestion et d'administration élevés.
		Réduction des barrières à l'importation	Réduction/suppression des droits de douane et/ou des restrictions quantitatives aux importations de denrées alimentaires.	<ul style="list-style-type: none"> Stabiliser/réduire les prix des denrées alimentaires. 	<ul style="list-style-type: none"> La majorité des pauvres sont des consommateurs nets de produits alimentaires; Le marché local ne satisfait pas la demande; Importateurs régulés et grands importateurs peu nombreux. 	<ul style="list-style-type: none"> Réduction des distorsions commerciales; Stimulation des importations; Amélioration de l'accès à la nourriture pour les populations pauvres si la baisse des prix est répercutée sur les marchés locaux. 	<ul style="list-style-type: none"> Pas de ciblage; Impact négatif sur les producteurs non-compétitifs; Réduction des revenus de l'Etat; Augmentation des prix mondiaux pouvant neutraliser la baisse des prix domestiques.
		Subventions aux importations	Subventions aux importations agricoles.	<ul style="list-style-type: none"> Stabiliser/réduire les prix alimentaires intérieurs. 	<ul style="list-style-type: none"> La majorité des pauvres sont des consommateurs nets de produits alimentaires; Le marché local ne satisfait pas la demande; Importateurs régulés et grands importateurs peu nombreux. 	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration de l'accès à la nourriture pour les populations pauvres si la baisse des prix est répercutée sur les marchés locaux. 	<ul style="list-style-type: none"> Pas de ciblage; Distorsion au commerce; Impact négatif sur les producteurs locaux; Coût budgétaire élevé; Augmentation des prix mondiaux pouvant neutraliser la baisse des prix domestiques.
	TVA sur les produits alimentaires	Réduction de la TVA sur les produits alimentaires.	<ul style="list-style-type: none"> Réduire les prix des denrées alimentaires. 	<ul style="list-style-type: none"> Faible pouvoir d'achat des consommateurs; Ne doit pas être en opposition avec les politiques fiscales. 	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration de l'accès à la nourriture pour les populations pauvres si la baisse des prix est répercutée sur les marchés locaux. 	<ul style="list-style-type: none"> Réduction des recettes budgétaires de l'Etat; Pression pour réduire la TVA sur d'autres produits; Incohérent avec la nécessité d'élargir la base des recettes fiscales et d'éviter des exceptions pour certains secteurs. 	

2. APPUI À LA SORTIE DE CRISE (RÉHABILITATION) ET À LA PRÉVENTION DES CRISES ALIMENTAIRES ET NUTRITIONNELLES

INSTRUMENT	DESCRIPTION	OBJECTIFS	SITUATIONS/ CONDITIONS	AVANTAGES	INCONVÉNIENTS		
1. DISPONIBILITÉ DES DENRÉES ALIMENTAIRES	1.A. DISTRIBUTION/RÉSERVE ALIMENTAIRE	Programmes alimentaires dans les écoles	Distribution alimentaire gratuite dans certaines écoles sélectionnées.	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer le statut nutritionnel et les capacités d'apprentissage des enfants; Inciter à la scolarisation. 	<ul style="list-style-type: none"> Insécurité alimentaire chronique dans les zones ciblées; Faible présence des enfants à l'école et risque d'abandon scolaire. 	<ul style="list-style-type: none"> Appui ciblant les enfants. 	
		Programmes nutritionnels	Distribution gratuite ciblée d'une combinaison de denrées alimentaires nutritionnellement riches.	<ul style="list-style-type: none"> Répondre aux besoins nutritionnels. 	<ul style="list-style-type: none"> Taux de malnutrition élevés et déficiences nutritionnelles. 	<ul style="list-style-type: none"> Impact rapide. 	
	Réserves alimentaires	Réserves alimentaires au niveau communautaire, national ou régional.	<ul style="list-style-type: none"> Offrir une source d'approvisionnement aisée lors de crise alimentaire; Stabiliser les prix alimentaires au niveau national. 	<ul style="list-style-type: none"> Insécurité alimentaire chronique; Mauvais fonctionnement des marchés alimentaires. 	<ul style="list-style-type: none"> Réponse rapide en cas de crise alimentaire. 	<ul style="list-style-type: none"> Exclusion des ménages pauvres n'ayant pas d'enfants allant à l'école; Coûteux si implication dans l'approvisionnement et la distribution de nourriture. 	
	1.B. AUGMENTATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE	Distribution d'intrants agricoles	Distribution gratuite d'intrants, incluant des semences, des outils, des pesticides, et des engrais.	<ul style="list-style-type: none"> Fournir des intrants pour augmenter la production et la productivité agricole. 	<ul style="list-style-type: none"> Phase de récupération ou urgences prolongées; Insécurité alimentaire due à une production agricole limitée résultant d'une faible utilisation d'intrants; Prix dissuasifs des intrants pour les producteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> Mesure de court-terme uniquement; Coûts logistiques élevés; Exige des connaissances techniques sur les intrants adaptés. 	
		Bons pour intrants agricoles	Distribution de bons pouvant être échangés contre une certaine quantité de certains intrants vendus par des commerçants certifiés. Ceci peut se faire à travers des foires d'intrants.	<ul style="list-style-type: none"> Fournir des intrants pour augmenter la production et la productivité agricole. 	<ul style="list-style-type: none"> Phase de récupération ou urgences prolongées; Insécurité alimentaire due à une production agricole limitée résultant d'une faible utilisation d'intrants; Prix dissuasifs des intrants pour les producteurs; Disponibilité des intrants et bon fonctionnement des marchés. 	<ul style="list-style-type: none"> Promeut l'achat de produits locaux; Laisse aux bénéficiaires le choix d'intrants; Opportunités de conclure des accords avec des commerçants; Moins coûteux que la subvention généralisée des intrants. 	<ul style="list-style-type: none"> Risque de contrefaçon; Peut créer une économie parallèle (revente des bons); Coûts de transaction plus élevés que pour des transferts monétaires; Peut avoir un effet inflationniste en cas de pénurie d'intrants; Difficile de contrôler la qualité des intrants vendus (contrairement au cas des foires aux intrants).
		Subvention des intrants	Subvention du prix des intrants, par exemple à travers le financement des entreprises productrices d'intrants.	<ul style="list-style-type: none"> Réduire le coût des intrants pour augmenter la production et la productivité agricole. 	<ul style="list-style-type: none"> Insécurité alimentaire due à une production agricole limitée résultant d'une faible utilisation d'intrants; Prix dissuasifs des intrants pour les producteurs; Mauvais fonctionnement des marchés des intrants. 	<ul style="list-style-type: none"> Peut augmenter la productivité agricole. 	<ul style="list-style-type: none"> Ciblage difficile-les plus gros producteurs peuvent être les premiers bénéficiaires; Bénéfices principaux parfois reçus par les entreprises productrices d'intrants; Coût budgétaire élevé; Risque de distorsion des décisions de production dans le cas où les marchés d'intrants fonctionnent correctement; Risque de surconsommation d'intrants avec des effets négatifs sur l'environnement; Impact négatif sur les ventes non-subsventionnées; Difficile à réduire ou supprimer, à limiter dans le temps.
		Crédit à l'achat d'intrants	Programme ciblé de crédit aux producteurs pour l'achat d'intrants.	<ul style="list-style-type: none"> Faciliter l'accès aux intrants pour augmenter la production agricole et diminuer les prix des denrées alimentaires 	<ul style="list-style-type: none"> Insécurité alimentaire due à une production agricole limitée résultant d'une faible utilisation d'intrants et bon fonctionnement des marchés; Accès limité des producteurs aux intrants et au crédit. 	<ul style="list-style-type: none"> Promeut l'achat de produits locaux; Laisse un certain choix aux bénéficiaires quant aux intrants à choisir; Moins coûteux que la subvention généralisée des intrants. 	<ul style="list-style-type: none"> Nécessite un cadre réglementaire et des moyens de contrôle adéquats pour faire respecter le contrat; Nécessite la présence de banques en milieu rural.
		Réduction des taxes à l'importation des intrants et équipements agricoles		<ul style="list-style-type: none"> Réduire le prix des intrants et des équipements agricoles. 	<ul style="list-style-type: none"> Insécurité alimentaire due à une production agricole limitée résultant d'une faible utilisation d'intrants et une faible mécanisation; Prix dissuasifs des intrants et des équipements agricoles pour les producteurs; Bon fonctionnement des marchés. 	<ul style="list-style-type: none"> Peut augmenter la production agricole. 	<ul style="list-style-type: none"> Réduction des recettes budgétaires de l'Etat.
		Assurance	Assurance production multi-risque.	<ul style="list-style-type: none"> Gérer les risques de production. 	<ul style="list-style-type: none"> Chocs réguliers; Accès limité aux assurances privées. 	<ul style="list-style-type: none"> Évite la vente de biens en réponse au choc et au déficit de production; Stabilise le revenu et stimule l'investissement. 	<ul style="list-style-type: none"> Information asymétrique générant une sélection adverse et un aléa moral; Exige de bonnes capacités pour assurer la viabilité financière.
	2. ACCÈS AUX DENRÉES ALIMENTAIRES	2.A. APPUI AU REVENU	Subvention alimentaire	Subvention des prix de certaines denrées alimentaires dans certaines zones.	<ul style="list-style-type: none"> Réduire les prix alimentaires pour augmenter l'accès à la nourriture. 	<ul style="list-style-type: none"> Bon fonctionnement des marchés; Faible revenu des bénéficiaires. 	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration immédiate de l'accès à la nourriture.
Transferts d'argent			Distribution d'argent aux bénéficiaires.	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter les revenus; Améliorer la résilience. 	<ul style="list-style-type: none"> Disponibilité de nourriture et bon fonctionnement des marchés; Faible risque d'inflation. 	<ul style="list-style-type: none"> Efficace au niveau du coût; Choix laissé aux bénéficiaires sur l'utilisation de cette source de revenu; Stimule les marchés; 	<ul style="list-style-type: none"> Ciblage difficile; Suivi-évaluation difficile; Risque d'inflation; Risques sécuritaires.
Activités génératrices de revenus			Création d'activités génératrices de revenus agricoles ou non-agricoles.	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter et diversifier les revenus; Améliorer la résilience; Renforcer l'accès aux services sociaux de base des plus vulnérables. 	<ul style="list-style-type: none"> Opportunités de diversification agricole; Systèmes de crédit adaptés aux plus vulnérables; Secteur informel dynamique en milieu rural et urbain. 	<ul style="list-style-type: none"> Durabilité; Augmentation de la résistance aux chocs extérieurs. 	<ul style="list-style-type: none"> Coût élevé; Gestion délicate, risque de non-remboursement des prêts; Doit s'ancrer dans un agenda de réformes favorisant l'amélioration générale du climat des affaires.
2.B. LIMITATION DE LA HAUSSE DES PRIX		Restrictions aux exportations	Réduction, interdiction ou taxation des exportations de denrées alimentaires stratégiques.	<ul style="list-style-type: none"> Stabiliser / réduire les prix des denrées alimentaires; Encourager la transformation locale. 	<ul style="list-style-type: none"> La majorité des pauvres sont des consommateurs nets de produits alimentaires. 	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration de l'accès à la nourriture pour les populations pauvres si la baisse des prix est répercutée sur les marchés locaux. 	<ul style="list-style-type: none"> Distorsion au commerce; Majeure partie des bénéfices pour les riches consommateurs urbains; Encouragement des exportations illégales; Augmentation des prix mondiaux pouvant neutraliser la baisse des prix domestiques.
		Réduction des barrières à l'importation	Réduction/suppression des droits de douane et/ou des restrictions quantitatives aux importations de denrées alimentaires.	<ul style="list-style-type: none"> Stabiliser/réduire les prix des denrées alimentaires. 	<ul style="list-style-type: none"> La majorité des pauvres sont des consommateurs nets de produits alimentaires; Le marché local ne satisfait pas la demande; Importateurs régulés et grands importateurs peu nombreux. 	<ul style="list-style-type: none"> Réduction des distorsions commerciales; Stimulation des importations; Amélioration de l'accès à la nourriture pour les populations pauvres si la baisse des prix est répercutée sur les marchés locaux. 	<ul style="list-style-type: none"> Impact négatif sur les producteurs non-compétitifs; Réduction des revenus de l'Etat; Augmentation des prix mondiaux pouvant neutraliser la baisse des prix domestiques.
		Restrictions aux importations	Clause de sauvegarde en augmentant les droits de douane pour certains produits alimentaires stratégiques.	<ul style="list-style-type: none"> Protéger les producteurs domestiques; Limiter l'importation de la volatilité des prix. 	<ul style="list-style-type: none"> Protège les producteurs de la concurrence des produits importés. 	<ul style="list-style-type: none"> Distorsion au commerce; Coût pour les consommateurs. 	
2.C. FONCTIONNEMENT DES MARCHÉS	Projets d'infrastructure, incluant des partenariats public-privé	Construction et entretien d'infrastructures : systèmes de transport, irrigation, stockage, technologies de l'information et de communication, électricité, points d'eau et axes de transhumance.	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir des investissements pour augmenter la production et la productivité agricole; Améliorer l'accès aux marchés. 	<ul style="list-style-type: none"> Absence d'infrastructure adéquate; Fragmentation des marchés, source d'insécurité alimentaire. 	<ul style="list-style-type: none"> Facilite les échanges commerciaux; Apporte des changements durables de productivité et revenu. 	<ul style="list-style-type: none"> Besoin d'une analyse de marché approfondie; Souvent peu adapté si effectué à travers le FFW ou CFW car l'objectif principal est alors de distribuer de la nourriture ou de l'argent; Coût financier élevé. 	
	Warrantage	Dépôt des productions dans un entrepôt de warrantage contre remise d'un certificat aux producteurs, pouvant être utilisé pour obtenir un crédit.	<ul style="list-style-type: none"> Faciliter l'accès au crédit; Effet d'entraînement sur d'autres instruments de marché (SIM, grades, bourses de marchandises). 	<ul style="list-style-type: none"> Meilleur prix offert aux producteurs qui peuvent attendre pour vendre leur récolte; Réduction de la saisonnalité des prix. 	<ul style="list-style-type: none"> Requiert la confiance des banques dans les certificats émis par les entrepôts, ce qui peut nécessiter une certification par un tiers parti; Exige des SIM performants pour donner une valeur aux stocks; Nécessite la possibilité de revendre les certificats en cas de défaut de paiement. 		
2.D. ACCÈS AU CRÉDIT	Subvention au crédit	Taux d'intérêt subventionné par le gouvernement.	<ul style="list-style-type: none"> Faciliter l'accès au crédit. 	<ul style="list-style-type: none"> Accès limité au crédit par les petits producteurs; Taux d'intérêt élevé. 	<ul style="list-style-type: none"> Augmente la capacité d'investissement. 	<ul style="list-style-type: none"> Peut soutenir des investissements dans des activités non compétitives; Peut ne pas favoriser un partage équitable du risque entre le gouvernement et les producteurs. 	
	Garanties de prêts	Garanties de prêts par le gouvernement pour réduire le risque des banques.	<ul style="list-style-type: none"> Faciliter l'accès au crédit. 	<ul style="list-style-type: none"> Accès limité au crédit par les petits producteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> Augmente la capacité d'investissement. 	<ul style="list-style-type: none"> Risque de non-remboursement supporté par l'Etat. 	
	Microfinance	Prestation de services financiers, incluant des prêts et des assurances, aux populations ayant un accès limité au système bancaire formel.	<ul style="list-style-type: none"> Stimuler l'économie locale par la création d'entreprises et d'emplois; Permettre d'augmenter les investissements productifs. 	<ul style="list-style-type: none"> Economie stable, pas d'hyper-inflation; Main d'œuvre formée; Relativement bonne sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> Peut être durable; Peut faciliter les transferts monétaires. 	<ul style="list-style-type: none"> Coûts de gestion élevés; Risques de non-remboursement des prêts. 	

VOLET 3. SYSTÈMES D'INFORMATION POUR LA GESTION ET LA PRÉVENTION DES CRISES ALIMENTAIRES ET NUTRITIONNELLES

INSTRUMENT	DESCRIPTION	OBJECTIFS	SITUATIONS / CONDITIONS POUR UTILISER CET INSTRUMENT	AVANTAGES	INCONVÉNIENTS
Systèmes d'information de marché (SIM)	Collecte d'informations sur les prix et quantités de denrées alimentaires et sur d'autres indicateurs de marché au niveau des marchés locaux, régionaux, nationaux et internationaux.	<ul style="list-style-type: none"> Fournir des informations sur les prix et autres indicateurs de marché. 	<ul style="list-style-type: none"> Institution dédiée ; Bonne coordination. 	<ul style="list-style-type: none"> Permet de mettre en œuvre des instruments assurant un meilleur fonctionnement des marchés, tel que le warrantage ; Permet aux producteurs et agents économiques d'accéder aux informations de marché pour vendre leur production ou négocier de meilleurs prix ; Permet d'analyser les mécanismes de transmission des prix et de segmentation des marchés. 	<ul style="list-style-type: none"> Exige de bonnes capacités de gestion ; Exige de bonnes infrastructures de communication pour assurer la diffusion de l'information.
Bases de données sur les ménages et enquêtes nutritionnelles	Collecte d'information sur la vulnérabilité et les conditions socio-économiques des ménages.	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les ménages vulnérables pour assurer un meilleur ciblage des politiques et programmes. 	<ul style="list-style-type: none"> Institution dédiée ; Bonne coordination. 	<ul style="list-style-type: none"> Assure un ciblage efficace et donc une optimisation des budgets alloués. 	<ul style="list-style-type: none"> Coûteux ; Exige de bonnes capacités techniques.
Systèmes d'information sur les stocks	Mettre en place dans chaque pays un suivi périodique des stocks sur un échantillon de producteurs, commerçants et consommateurs.	<ul style="list-style-type: none"> Développer un baromètre permettant de suivre l'évolution des stocks et des pratiques de stockage. 	<ul style="list-style-type: none"> Réserves alimentaires gérées par le gouvernement et/ou des acteurs privés. 	<ul style="list-style-type: none"> Garantit la comparabilité des données dans le temps ; Améliorer la fiabilité du diagnostic de la sécurité alimentaire. 	<ul style="list-style-type: none"> Collecte des données difficile.

Ce menu d'instruments est le fruit d'un **TRAVAIL D'ANALYSE ET DE COMPILATION** réalisé par un panel d'experts sous le pilotage du RPCA et coordonné par le Secrétariat du CSAO. Le processus a comporté de nombreuses consultations et bénéficié de diverses contributions, notamment celles des ONG sous la coordination d'OXFAM.

LES MEMBRES DU RPCA expriment leurs remerciements et leur sincère reconnaissance à l'ensemble des experts invités pour leur contribution inestimable. Il s'agit notamment de Johnny Egg, Institut de recherches et d'application des méthodes de développement (IRAM) ; Franck Galtier, Centre de recherche agronomique pour le développement (CIRAD) ; Boubacar Altiné, Réseau Billital Maroobé (RBM) ; et Adamou Illiassou, Association pour la redynamisation de l'élevage au Niger (AREN).